

Alerte à la bombe chez le vice-Premier Jean Gol...

Les «Cellules communistes combattantes» sont-elles issues du nouveau terrorisme allemand?

Rien de nouveau sous le soleil (rouge) des mystérieuses «Cellules communistes combattantes», si ce n'est leur communiqué de presse qui, une fois de plus, ferait rire s'il ne s'agissait d'attentats.
Gol ferait mieux de se taire quand il analyse notre «gestion» de l'œuvre politique de Karl Marx, écrivent en substance les «C.C.C.», car nous ne le considérons pas vraiment comme juge compétent à ce sujet, mais plutôt comme une cible privilégiée de tous ceux qui font du marxisme une saine lecture.
Une cible? Brrr... On se demande s'il faut attribuer aux «C.C.C.» la fausse alerte à la bombe qui a «animé» la matinée de mardi du numéro 81 de la rue de la Régence, à Bruxelles, où sont installés les cabinets du vice-Premier et ministre des Réformes institutionnelles... M. Jean Gol!

«On» a donc effectivement provoqué un joli branle-bas de combat au cœur névralgique de l'administration du vice-Premier, ministre Jean Gol en annonçant, hier, qu'une machine infernale était sur le point de sauter au numéro 81 de la Régence. Paradoxalement, l'appel a d'autant plus été pris sérieux qu'il n'a pas été donné au ministère de la Justice. Les «Cellules communistes combattantes», généralement bien informées, n'ignoraient pas que ce n'est pas place Poelaert (adresse de la Justice) mais bien rue de la Régence que se trouve le plus souvent le ministre, Gol.

Les C.C.C. ont déjà atteint leur premier objectif... La police judiciaire a été immédiatement appelée sur les lieux. Tous les locaux ont été fouillés de fond en comble. Cela a duré plusieurs dizaines de minutes. Durant l'alerte, les effectifs (nombreux) de la P.J. appelés à fouiller minutieusement les moindres cachettes du ministère des Réformes institutionnelles se sont soudain aperçus qu'une firme travaillait depuis le début de la matinée et était à ce moment occupée à livrer des armes aux services du ministre Gol. Il a bien fallu, alors, ouvrir une à une chacune de ces armoires. Les recherches d'une éventuelle charge de dynamite ou de plastique enfin, déplacées vers le réservé aux membres du du ministre de la Justice. Plusieurs coffres d'auto ont été ouverts, mais aucun engin suspect n'a été détecté.

Cette fausse alerte à la bombe émanait-elle des «Cellules communistes combattantes»? On ne sait. Dans leur revendication de l'attentat à la bombe contre «Honeywell» à Evere, lundi matin, revendication qui nous est parvenue avec le courrier d'hier, les «C.C.C.» ont, par exemple, rejeté la paternité de la précédente (fausse) alerte de vendredi soir à «City 2», (nos éditions de samedi et d'hier): «Ce n'est pas la dernière fois que des attentats à la bombe nous sont attribués à tort pour nous couper la sympathie des populations, pour dénaturer nos idées et notre pratique politique... En résumé, l'heure est venue où, dans le sillage des «Cellules communistes combattantes», n'importe quel petit plaisantin peut paralyser, sur un simple coup de fil anonyme, l'activité d'une entreprise, la maîtrise d'un ministère aussi important que celui des Réformes institutionnelles où travaillent quelque cent vingt fonctionnaires. Le terrorisme a, ainsi, déjà atteint son premier objectif, celui de la psychose de l'attentat.

No, da et boum boum... Les «Cellules communistes combattantes» nous ont donc écrit. Leur communiqué - neuf feuillets - nous est arrivé dans une enveloppe blanche de format courant affranchie de deux timbres à 12 F et postée à Waterloo, à

la différence du précédent «envoi» qui avait été posté, lui, au centre de tri postal de Bruxelles X. La lecture des imprimés des «C.C.C.» confirme l'impression que l'on a de se trouver en face d'un phénomène hybride hésitant entre un miniterrorisme baadérien adapté à la sauce belge et un pacifisme défendu avec une si belle conviction qu'il amène les «Cellules communistes combattantes» à faire elles-mêmes sauter des bombes à gauche et à droite à Bruxelles. Le pacifisme à la «C.C.C.», c'est «No» pour les missiles américains, «Da» pour les SS-20 et «boum boum» pour la Belgique!

Le tout s'embrouille de quelques données militaires glanées dans des revues spécialisées. Et cela s'obscurcit d'une bonne dose de jargon idéologique («L'ouverture d'un front politico-militaire de guérilla anti-impérialisme (...) doit nous dépêtrer des pièges géants du parlementarisme»), à ne surtout jamais servir au petit déjeuner ni à l'apéritif!

Jean Gol: «Un pitoyable comédien» La seconde partie du document imprimé, par les «Cellules communistes combattantes» et adressé à notre journal est encore plus curieuse. Les «C.C.C.» s'y interrogent, par exemple, sur le degré d'intelligence de votre dévoué serviteur qui doit certainement être qualifié quelque part, dans ce sabbat, d'agent de l'impérialisme américain et de suppôt des flics pourris. Le ministre de la Justice, lui, devient, avec son «complice No-thomb», un «pitoyable comédien». L'une des indications que l'on peut tirer de ce «communiqué» est que les «C.C.C.» doivent certainement compter un Belge francophone d'âge relativement jeune dans leurs rangs; seul un ancien milicien ayant conservé des souvenirs précis de son service militaire peut appeler l'armée belge sous ses initiales d'«A.B.L.». On peut également déduire du communiqué numéro 3 des «C.C.C.» que ses responsables lisent attentivement «La Dernière-Heure/Les Sports» qui fut la seule à signaler que le fameux Groupe Interforces Antiterrorisme (G.I.A.) a été pour la première fois réuni dans les casernes de la Gendarmerie à Etterbeek, le lundi 17 février au matin.

Leur dernier mot: «A suivre...» Comment et quand les forces de l'ordre parviendront-elles, enfin, à mettre un terme à ces actions si provocantes qu'elles en deviennent effrayantes? Doit-on craindre de nouvelles actions de la part des «C.C.C.» dont l'audace et l'obstination vont croissant? La réponse à la première question n'est guère encourageante, la réponse à la seconde étant pratiquement affirmative maintenant que les «C.C.C.» ont frappé à moins de huit cents mètres du quartier général de l'Otan en Europe, installé, lui aussi, sur le territoire de la

commune d'Evere... D'ailleurs, en conclusion de leur communiqué, les «C.C.C.» signent d'un très inquiétant: «A suivre...»

Enquête sur le littoral belge!

Le point sur l'enquête? Elle évolue dans les coulisses du G.I.A., de la Sûreté de l'Etat et de la «section centrale» de la P.J. de Bruxelles où l'on attend toujours les rapports d'expertise définitifs sur la nature des «explosifs» utilisés. Ecaussinnes? Pas Ecaussinnes? Les milieux judiciaires hésitent eux-mêmes selon que l'on s'adresse ici et là, tel service étant (nos éditions de vendredi) persuadé que l'explosif des «C.C.C.» ne provient pas du vol, la nuit du 2 au 3 juin, des 810 kilos de dynamite de la carrière d'Ecaussinnes, d'autres, au contraire, précisant qu'aucune certitude n'existe à ce sujet.

Lundi soir, le journal télévisé de la R.T.B.F. croyait pouvoir annoncer qu'on avait peut-être identifié, à Coxyde, chez Vanden Borre, l'un des acheteurs des «cocottes-minute incendiaires» utilisées la semaine dernière comme étant un ressortissant français membre présumé d'Action Directe. Dans les milieux de l'enquête, et si même le juge d'instruction chargé du dossier ne confirme ni n'infirme rien, on précise que des investigations ont bien été menées à Coxyde, mais on ajoute aussitôt qu'elles n'ont donné que des «indications». On n'aurait donc identifié aucun suspect avec précision. Il est encore moins question d'arrestation.

La piste allemande: possible!

En réalité, malgré les dénégations apportées par les «C.C.C.» sur d'éventuels contacts qui existeraient entre elles et «Action Directe», les policiers considèrent toujours que c'est là leur meilleure hypothèse de travail. Ils n'en rejettent pas, pour autant, d'autres hypothèses. Par exemple, ils s'interrogent sur des contacts qui pourraient avoir existé entre les mystérieuses «C.C.C.» et de jeunes extrémistes allemands héritiers de la «Bande à Baader» ou de la «Rote Armee Fraktion». On se souviendra (la D.H. du 19 juillet) que la gendarmerie, la P.J. et la Sûreté de l'Etat ont accueilli, à la mi-juillet, à Bruxelles, deux spécialistes allemands de l'Office criminel central de Wiesbaden, le fameux Bundeskriminal Amt (BKA), convaincus que la RAF (Rote Armee Fraktion) cherchait à reconstituer des cellules terroristes au départ de la Belgique, après le coup de filet réalisé par la police allemande, la nuit du 2 au 3 juillet, dans un appartement de la banlieue de Francfort, de Christa Eckes-Ingrid Jakobmeister, Stefan Frey et Helmut Pohl.

Une longue tradition terroriste...

A l'époque, peu après l'affaire d'Ecaussinnes qui suivait elle-même celle de Vielsalm, les services allemands avaient acquis la conviction que certains membres et sympathisants clandestins de la RAF avaient trouvé refuge en Belgique et cherchaient à poursuivre des objectifs terroristes en recrutant chez nous de nouveaux adhérents.

Il faut dire que les attentats anti-Otan font partie d'une certaine tradition en R.F.A. Le dernier en date a été exécuté par la RAF en 1981, contre la base du Ramstein, dans le nord de la Bavière (20 blessés). «Litton Business Systems» a été attaqué le 23 juin 1983 à Düsseldorf. L'usine MAN de Mainz (Mayence) a été plastiquée le 19 septembre par les «cellules



Après nos attaques contre les sociétés LITTON BUSINESS et M.A.H., nous, Cellules Communistes Combattantes, avons attaqué ce matin du 8 OCT. 1984 le quartier général pour l'Europe de la multinationale US HONEYWELL, 14 avenue du Prince de Liège à Evere, à quelques centaines de mètres du siège de l'Otan... C'est donc à tous les niveaux que nous nous rapprochons du cœur de la bête: L'attaque du CG d'HONEYWELL EUROPE, sis à côté de l'immeuble HONEYWELL 54 qui limite ses activités à la Belgique, a été réalisée au moyen d'une forte charge qui notre cellule a pu placer malgré le dispositif policier et les mesures de sécurité prises par HONEYWELL (caméras, vigiles etc.).

Cette action s'inscrit dans le cadre de la «Campagne anti-impérialisme d'octobre» que nous avons débuté le 6 OCT. de ce mois, car en effet le trust HONEYWELL multinationale est connue de l'électronique et de l'informatique, collabore activement au programme de construction des missiles Cruise en fournissant, entre autres, l'électronique du système de direction.

HONEYWELL, c'est aussi le principal fournisseur dans la fabrication des missiles intercontinentaux de type «MX Peacekeeper», le fabricant des systèmes de navigation du bombardier géant B-52 (exclusivement équipé de la version air-to-air des missiles Cruise -type AGM-86-) et le producteur d'une gamme d'armements allant des torpilles aux rochers, des ordinateurs militaires aux bombes à fragmentation... ce qui place HONEYWELL parmi les 20 principaux collaborateurs militaires des USA.



La lettre du 8 octobre revendiquant l'attentat contre Honeywell (avec photo du bâtiment dynamité lundi à l'aube).

révolutionnaires» et... Honeywell-Deutschland à son tour été attaqué le 20 novembre par les mêmes «cellules révolutionnaires».

C.C.C., ETA, A.D., RAF, IRA: même combat?

Il se pourrait donc que les «C.C.C.» belges soient issues du nouveau terrorisme ouest-allemand, tout comme, d'ailleurs, les enquêteurs restent convaincus que tous les mouvements anarcho-gauchistes-terroristes se donnent épisodiquement, et, bien sûr, clandestinement, rendez-vous dans certains milieux belges de l'extrême gauche réputés «accueillants» en Europe depuis 1979.

On cite, de façon certaine, l'organisation dissoute en France d'Action Directe qui 1) dérobe chez nous des centaines de kilos d'explosifs pour les faire sauter en France; 2) imprime des tracts à Bruxelles (Forest); 3) enlève un inspecteur de la P.J. et lui dérobe son carnet d'adresses.

On signale aussi l'ETA (Esp.) qui se fournit en armes en Belgique, ainsi que l'IRA (Irlande du Nord) qui fait la même chose et utilise même, à cet effet, les services d'un avocat de Bruxelles, incarcéré mais non encore passé en jugement.

On cite, enfin, les Zaïrois de «M17» qui éprouvent certaines difficultés chez nous depuis l'attentat à la bombe du 27 mars perpétré contre les bâtiments de la «Voix du Zaïre» à Kinshasa.

«Sans en avoir la moindre preuve matérielle, les policiers s'imaginent» des contacts usant ces différentes fractions partisans de la lutte armée et dont l'une des réunions à Bruxelles a peut-être été, cet été, le «berceau idéologique» des «C.C.C.» inadéquates que le pacifisme est la panacée des civilisations occidentales à l'heure des SS-20, et que la guérilla urbaine est le seul moyen le plus efficace d'y parvenir. La démocratie, ce sera pour la prochaine fois!

Gilbert DUPONT.

Fausse alerte à la bombe au palais de justice de Termonde: un blessé léger!

Le palais de Justice de Termonde a été évacué mardi matin à la suite d'une alerte à la bombe.

L'inconnu, qui a averti par téléphone de la présence d'une bombe dans le bâtiment, s'exprimait en français.

Quelque 300 personnes se trouvaient dans l'enceinte du palais et l'évacuation a provoqué un début

de panique chez certaines d'entre-elles. Un fonctionnaire du palais a heurté une voiture et s'est fracturé le pied.

L'équipe spéciale de la gendarmerie qui a fouillé le bâtiment n'a rien trouvé de suspect et vers 10 h, tout rentrait dans l'ordre.

Certaines affaires ont cependant dû être ajournées à la suite de ce contretemps. - B.

Le Soir

# L'opération Mammouth anti-C.C.C. : une chasse ouverte aux terroristes

Vendredi matin, dès cinq heures, le gouvernement, la Justice et les policiers ont déclenché une vaste offensive « anti-C.C.C. » touchant tout le pays.

Entièrement dirigée contre les poseurs de bombes et de « cocottes minute incendiaires » qui ont commis cinq attentats en quinze jours, l'opération Mammouth a mobilisé entre cinq cents et mille policiers et gendarmes. Elle a entraîné 120 perquisitions et l'interpellation de plusieurs dizaines de personnes (mais, officiellement, aucune arrestation, du moins jusqu'ici).

S'il est prématuré d'affirmer que cette opération a fait sensiblement progresser l'enquête sur les « Cellules communistes combattantes », on notera quand même qu'elle a clairement amélioré la connaissance policière des milieux terroristes belges. Elle a également permis la découverte de « importants dépôts d'armes, de munitions et d'explosifs » (à Courcelles et Bütgenbach).

Elle a enfin un « versant français » puisque les enquêteurs sont maintenant — plus que jamais — persuadés que les « C.C.C. » ont, à tout le moins, des contacts avec le groupe terroriste Action directe. En France, d'ailleurs, deux sympathisants de ce mouvement ont été arrêtés et inculpés d'« association de malfaiteurs » mercredi et jeudi derniers. Notons enfin qu'à l'occasion de leurs perquisitions, les enquêteurs ont appréhendé un Allemand qui fut, jadis, membre de la *Rote Armee Fraktion*.

Vendredi midi, à l'issue du Conseil des ministres, M. Jean Gol se parant toute éventuelle attaque de nature politique, n'a précisé que cette opération avait

été réalisée sur base de renseignements acquis récemment, au cours de l'enquête, ce qui tendrait à prouver qu'il ne s'agit ni d'une opération « politique » ni d'une opération visant indistinctement les mouvements de gau-

che, comme le soutiennent pourtant d'aucuns. Vendredi soir, on craignait sérieusement que les terroristes — s'ils courent toujours — soient tentés de « répondre » à cette opération policière et le ministère de l'Intérieur a communiqué aux forces de l'ordre des instruc-

tions précises visant à renforcer la sécurité des bâtiments publics et de personnalités judiciaires et civiles.

En cinquième page, le bilan de l'enquête par René Haquin et Alain Guillaume.



# L'opération Mammouth heure par heure : une patiente traque de poseurs de bombes...

L'opération Mammouth a donc été déclenchée, vendredi, dès 5 heures du matin, à Bruxelles, à Anvers, à Nivelles, à Liège, à Gand et à Charleroi. Cette opération policière antiterroriste d'une ampleur jamais atteinte en Belgique a, en fait, été précédée de nombreuses « petites opérations » et enquêtes réalisées à Bruxelles et à l'étranger.

C'est ainsi que, au cours des derniers jours, diverses personnes adoptant des comportements suspects ont fait l'objet de l'attention particulière des policiers. C'est ainsi que des surveillances ont été réalisées à certains « endroits stratégiques ». C'est ainsi que quelques communications téléphoniques ont été surveillées.

En France, depuis quinze jours, tous les membres et sympathisants d'organisations d'extrême gauche actives ont été attentivement observés par la police. Mercredi et jeudi, deux personnes ont d'ailleurs été inculpées d'« association de malfaiteurs », un juge français les suspectant d'avoir apporté leur soutien à Action directe.

Alerte générale au centre d'instruction de la Force navale, à Bruges, dans la nuit de jeudi à vendredi : la garde a vu une silhouette lancer un colis suspect par-dessus la clôture militaire. On appelle les démineurs. Un robot chenillé est téléguidé sur l'objectif : dans la caisse de carton, on découvre des journaux et de la littérature pacifiste, antidrogue et antipornographique.

C'est véritablement vendredi, à 5 heures du matin, que tout se déclenche en Belgique. Dûment munis de mandats de perquisition rédigés par le juge d'instruction Eloy (à Bruxelles) leur enjoignant de « rechercher et saisir tout élément ou objet utile à l'instruction », cinq cents à mille policiers et gendarmes lancent une vague de cent vingt perquisitions.

À Bruxelles, un ancien membre du Comité de défense des prisonniers politiques en Allemagne est précipitamment sorti du lit par des policiers armés jusqu'aux dents. « Je ne comprends pas ce qui m'arrivait. Pourquoi ces armes ? », explique-t-il plus tard. En fait, les enquêteurs se méfient énormément des gens qu'ils partent appréhender, des « planques » qu'ils vont fouiller. Les membres d'Action directe n'hésitent pas à tirer pour se dépêtrer des pièges policiers...

À l'heure pile, les gendarmes se présentent — entre autres — rue de la Concorde (à Ixelles), où l'ancien imprimeur de l'hebdomadaire Pour a reconstruit un luxueux atelier sur les ruines de l'attentat dont il a été victime. Pour entrer, les gendarmes forcent les systèmes de sécurité so-

caution contre un éventuel acte violent »...

Appel téléphonique anonyme, vendredi à 9 h 30, à la R.T.B.F.-Liège. Une bombe va exploser à 10 heures, à l'hôpital militaire de Liège qui, à l'occasion des fastes, attend une brochette d'autorités militaires et civiles. Le quartier est bouclé et évacué. Une voiture suspecte est surveillée. Rien ne saute. Les démineurs peuvent rentrer.

À Tubize, les gendarmes fouillent systématiquement les locaux d'une imprimerie où l'on compose les textes du bulletin « Ligne rouge », édité par Christophe V. C'est un bulletin essentiellement distribué en France, qui reprend largement les thèses politiques du mouvement Action directe. Le 3 ou le 4 octobre, les imprimeurs tubiziens avaient reçu de Christophe V. — pour composition — des photocopies des lettres de revendications signées A.D. pour les attentats de Litton et de Man. Pourquoi Christophe V. voulait-il faire photocopier ces textes ? Quand les a-t-il reçus ? D'où les tient-il ? Autant de questions qui se posent les enquêteurs qui l'interrogent pendant des heures et auxquels il explique qu'il voulait simplement les éditer dans « Ligne rouge » pour que « les camarades français soient bien informés sur ce qui se passe en Belgique ».

Au cours de la matinée de vendredi, les gendarmes de Courcelles annoncent qu'ils viennent de découvrir un dépôt de munitions (plusieurs centaines de cartouches de calibre 22 long) ainsi qu'une arme. Un homme est appréhendé et mis à la disposition du parquet de Charleroi. Les premiers éléments d'enquête donnent cependant à penser qu'il s'agit plutôt d'une affaire privée ayant trait à des problèmes de mitoyenneté opposant deux propriétaires terriens.

Rue de l'Inquisition, à Schaerbeek — encore une imprimerie — les gendarmes fouillent systématiquement les locaux de l'a.s.b.l. du 22 mars, une association libertaire qui édite notamment un périodique anarchiste. Les gendarmes saisissent des machines à écrire, des imprimés et le fichier de l'association. D'un bureau, un des membres de l'a.s.b.l., Roger Noël — dit « Babar » — (qui fut

emprisonné en Pologne parce qu'il tenta d'y livrer un émetteur radio à Solidarnosc) téléphone au Soir : « Je dois vite expliquer... C'est scandaleux... C'est une atteinte à la liberté de la presse et à la démocratie... Ils sont fous... Sans fichier on ne peut plus envoyer le journal à nos membres... »

13 heures, rue de la Loi. À l'issue du Conseil des ministres, Jean Gol, ministre de la Justice et vice-Premier ministre, dresse un premier bilan de la journée.

Selon M. Gol, « quelque cent vingt perquisitions se sont déroulées dans la matinée de vendredi dans les régions de Bruxelles, d'Anvers, de Nivelles, de Liège, de Gand et de Charleroi. Certaines de ces perquisitions s'étaient déroulées sur base de la découverte d'indices rassemblés depuis quinze jours par les enquêteurs qui suivent la piste des membres des C.C.C. Divers documents et objets pouvant présenter un intérêt pour la suite de l'enquête ont été saisis. Il semble, selon les indices fournis par le Parquet, que la piste de milieux apparentés au groupe Action directe est la filière actuellement suivie par les enquêteurs. Certaines perquisitions, effectuées tôt ce matin, ont conduit les enquêteurs à procéder, plus tard dans la matinée, à d'autres perquisitions. Une quinzaine de personnes ont été mises à la disposition du parquet et du juge d'instruction aux fins de la poursuite des enquêtes mais à ma connaissance, à cette heure, aucun mandat d'arrêt n'a été décerné. »

Confirmant que de nombreux travaux d'enquêtes avaient été exécutés au cours de ces dernières semaines, M. Gol s'est contenté de préciser qu'à sa connaissance, les écoutes téléphoniques n'étaient pas autorisées en Belgique. Il a aussi expliqué que certaines personnes interpellées ont reconnu « avoir véhiculé, ces derniers jours, des étrangers qui appartiendraient à des organisations de type Action directe. Il ne faudrait pas déduire de tout ceci que nous détenons les auteurs des attentats. Les travaux suivant ces perquisitions sont toujours en cours. L'enquête continue et progresse. »

La gendarmerie d'Elsenborn, qui participe à l'opération Mammouth, effectuée dans le sud de la province de Liège (cantons rédimés) diverses vérifications et découvre un stock d'armes (dont des mortiers), de munitions et d'explosifs préemballés en paquets qui pouvaient, une fois mu-

nis de détonateurs, servir de bombe.

Vendredi, 16 heures, l'A.S.B.L. du 22 mars donne une conférence de presse pour dénoncer « les abus de l'opération Mammouth ».

« En venant perquisitionner chez nous, les enquêteurs n'avaient très bien qu'ils ne trouveraient rien qui pouvait avoir un rapport quelconque avec les C.C.C. ». Pour les membres de cette A.S.B.L., le gouvernement profite de l'état d'esprit régnant dans la population à la suite de la vague d'attentats pour mener une large action contre divers mouvements de gauche, pour tenter d'une part de les discréditer, et d'autre part pour compléter l'information de la police sur ces divers mouvements.

Les responsables de « 22 mars » ont également donné quelques précisions sur les autres perquisitions qui ont été effectuées. Selon eux, les membres du groupe dit « Zeebrugge » (cinq écologistes anti-nucléaires qui ont été jugés pour être montés à bord d'un navire chargé de déchets nucléaires qui devaient être déversés en mer en 1980) ont été appréhendés, tout comme certains membres du groupe C.E.A.L. (Comité Europe - Amérique latine) ainsi que du P.T.B. (Parti du travail de Belgique, ancien Amada).

Vendredi après midi. Dix-huit personnes ont été interpellées au cours de l'opération Mammouth. Progressivement elles sont toutes interrogées. Plusieurs d'entre elles sont relâchées, d'autres restent en garde à vue. Il s'agit essentiellement des personnes qui ont ou ont eu indirectement un contact avec l'organisation terroriste. C'est, semble-t-il le cas de Ronald Augustin, un Allemand qui fit jadis partie de la Rote Armee Fraktion et qui a été interpellé à Schaerbeek. Vendredi soir, aucun mandat d'arrêt n'avait encore été décerné à l'encontre de ces personnes.

Vendredi, en fin d'après midi, le ministre de l'Intérieur fait prévenir toutes les polices du Royaume et leur demande de protéger pendant le week-end les bâtiments publics et les domiciles des autorités judiciaires et civiles. Un peu partout, les patrouilles sont renforcées et ont pour mission de surveiller les bureaux téléphoniques, les maisons communales, les écoles, les bureaux de contributions, les commissariats, etc.

Al. G. et R. Hq.

# Toujours des alertes à la bombe inspirées par les récents attentats

Soir

24.10.84

« L'enquête progresse. Les vérifications continuent »... dans les milieux judiciaires concernés par la vague d'attentats signés « C.C.C. », cette phrase revient comme un leitmotiv lancinant. Les enquêteurs sont toujours persuadés qu'ils ont affaire à du terrorisme « belge », bénéficiant de liens privilégiés avec *Action directe*, mais peut-être également avec des mouvements terroristes autres que français.

En attendant, la police judiciaire bruxelloise adapte son organisation aux circonstances nouvelles et le Parlement se prépare à un débat ayant pour thème l'« opération Mammouth ».

En dépit des affirmations tant des *Cellules communistes combattantes* que du groupe français *Action directe*, qui déclarent n'avoir aucun lien organisationnel entre eux, les autorités belges continuent cependant de penser que les C.C.C. bénéficient de liens privilégiés avec *Action directe*.

En France, la police est aussi convaincue que des membres d'*Action directe* sont associés de fait avec les C.O.L.P. italiens (communistes organisés pour la libération du prolétariat), considérés comme groupe d'accueil, depuis quelques années, de l'organisation terroriste *Prima Linea*.

A propos de l'enquête, la P.J. bruxelloise dit avoir pris toutes les dispositions pour faire face à la vague de terrorisme qui secoue le pays depuis trois semaines. La petite équipe d'inspecteurs qui s'occupait jusqu'à présent du dossier C.C.C. a reçu un important renfort en personnel. Une section antiterroriste est ainsi créée ponctuellement et temporairement, mais rien n'exclut — dit-on — que si la situation l'exige, elle devienne permanente.

Toujours guère de nouvelles enfin au sujet des résultats de l'opération policière *Mammouth* de vendredi dernier. Le fait qu'aucun attentat n'ait été com-

mis depuis près d'une semaine, laisse penser à certains que l'opération a peut-être secoué l'organisation des C.C.C. en frappant autour de ses membres.

Les armes, munitions et explosifs découverts la semaine dernière dans la région de Butgenbach ont donné lieu à des vérifications à Faymonville, Waimes et Butgenbach. Trois personnes ont été identifiées. Il s'agit de collectionneurs d'armements de la Deuxième Guerre mondiale. Le stock découvert a été saisi pour des raisons de sécurité.

On apprend, par ailleurs, que le sénateur socialiste Roger Lallemant s'apprete à interpeller le ministre de la Justice Jean Gol, peut-être déjà jeudi, sur les perquisitions opérées dans divers milieux de gauche et plus précisément sur l'incident né de la perquisition faite chez le sénateur Yves De Wasseige, à Charleroi.

Notons que, mardi, la Confédération francophone des ligues de santé mentale en Belgique a protesté à son tour pour avoir été l'objet d'une perquisition. Elle réclame de l'administration de la Justice qu'elle lui fournisse des explications et les informations qu'elle détient à son endroit.

Le nombre de fausses alertes à la bombe a encore été très important mardi. Toutes ont fait l'objet de vérifications par la gendarmerie ou les polices communales. Ce

fut notamment le cas pour les locaux de la R.T.B.F. et de la B.R.T., place Flagey, à Ixelles, où des studios ont été évacués. Radio-Brabant (B.R.T.) a de ce fait dû interrompre ses émissions de 11 h 30 à 13 heures. Ce fut encore le cas, l'après-midi, au Parlement. A Bruges, le trafic ferroviaire a été interrompu de 11 h à midi et le public n'a pu pénétrer dans les locaux de la gare.

R. Hq. et Al. G.

\*\*

Mardi, nous avons reçu de M. Ronald Augustin — qui était l'une des personnes interpellées par la police dans le cadre de l'« opération Mammouth » — le droit de réponse suivant :

« Contrairement à ce qu'a affirmé le journal *Le Soir* dans son édition des 20 et 21 octobre derniers, je tiens à préciser que je n'ai aucun contact, direct ou indirect, avec les auteurs des attentats qui ont été revendiqués par un mouvement dénommé les « Cellules communistes combattantes ». L'article qui me met en cause est le fruit d'une pure imagination et je réclamerai une juste indemnisation pour l'intolérable atteinte à ma vie privée qu'il constitue. Je tiens à préciser que j'écris le présent article, à titre de droit de réponse, en parfaite liberté.

» Signé : Ronald Augustin. »

# Jean Gol justifie l'opération *Mammouth* que dénoncent Babar et les autres perquisitionnés

Soir 22.10.84

Samedi soir au journal télévisé de la R.T.B.F., Jean Gol, ministre de la Justice, a reconnu que l'opération *Mammouth* déclenchée la veille n'avait pas atteint le but du premier coup. On sait en effet que les dix-huit personnes interpellées au cours de cette journée avaient toutes été remises en liberté, ce qui signifie évidemment qu'aucune charge sérieuse n'a été retenue contre ces personnes.

« Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas chercher à atteindre ce but dont nous sommes aujourd'hui plus près qu'hier », a ajouté le ministre, qui a aussi précisé que certaines hypothèses d'enquête ont ainsi pu être confirmées.

Interrogé sur le choix des perquisitions opérées et la raison pour laquelle celles-ci se sont concentrées sur l'extrême-gau-

che, Jean Gol a répondu qu'aucune piste n'était exclue, mais que la façon de procéder des C.C.C. et la littérature des revendications menaient à des milieux proches de l'« extrême-gauche dévoyée », c'est-à-dire des mouvements d'extrême-gauche devenus violents. Le ministre a voulu préciser que les perquisitions ont été effectuées à charge de personnes et non de groupements. « Si nous avions le sentiment et si tout donnait à penser que nous avions affaire à un terrorisme d'extrême-droite, qui aurait reproché à la justice et aux forces de l'ordre de faire des perquisitions au sein de groupuscules d'extrême-droite ? Non seulement personne, mais je pense qu'on aurait dit qu'on ne va peut-être pas, dans certains cas, assez loin », a-t-il conclu.

Dans les milieux concernés par les perquisitions de l'opération

*Mammouth*, la réaction ne s'est pas fait attendre : les représentants d'une quinzaine d'organisations (dont la liste sera rendue publique ce lundi) se sont réunis et s'en prennent à l'attitude de Jean Gol.

En leur nom, Roger Noël (dit Babar) signe le communiqué suivant :

« L'attitude de mépris et de refus du dialogue du gouvernement actuel et particulièrement de son aile néo-libérale personnalisée par Jean Gol est constitutive du phénomène terroriste. Cette attitude intolérante tente de refuser à l'opposition un espace dans le champ démocratique, de la criminaliser, de mettre tout opposant en accusation.

» La raffle du 19 octobre est une opération politique, une chasse aux sorcières et les cibles ont été choisies sur base des opinions présumées des personnes

visées et non en fonction d'éléments de l'enquête sur les C.C.C.

» Le pouvoir en a profité pour remettre à jour les fichiers des divers services de police. De plus, l'opération *Mammouth* vise plus à épater l'opinion publique qu'à faire avancer l'enquête. Il est étrange qu'aucune perquisition n'ait été ordonnée dans les milieux d'extrême-droite.

Roger Noël s'inquiète du rôle joué « par une partie de la presse, entérinant le scénario du pouvoir : l'assimilation des opposants politiques à des terroristes potentiels ».

« Enfin, les moyens mis en œuvre pour lutter contre les C.C.C. sont porteurs de danger pour la démocratie par la banalisation de procédures exceptionnelles. »

Dans divers milieux, certains craignent les conséquences d'une

amplification de ce type d'opération. On affirme que dans nombre des cas, aucun élément d'enquête ne justifiait cette raffle. On cite l'exemple d'une perquisition effectuée à 5 heures à une adresse où l'intéressé n'habite plus depuis trois ans. Une deuxième perquisition a eu lieu dans le courant de la journée à la bonne adresse cette fois, dans une commune où il est régulièrement inscrit. Comme si l'on avait utilisé un vieux fichier plutôt qu'un indice actuel...

Si les C.C.C. répliquent par un nouvel attentat, la réaction policière pourrait être plus dure encore. Certains de ceux qui l'appréhendent sont décidés à faire disparaître dès à présent tout document, toute littérature qui permettrait à la police de les assimiler au groupe terroriste à cause d'un choix politique.

R. Hq.

# Le vaste coup de filet anti-C.C.C. : bilan apparemment *mi-chair mi-poison*

Vingt jours après le premier attentat des « Cellules communistes combattantes », trois jours après la gigantesque « opération Mammouth » réalisée par la police et la gendarmerie dans les milieux de gauche, il est hasardeux de faire concrètement le bilan des enquêtes menées jusqu'ici. Il est cependant possible de dresser un bilan « politique » qui soulignera à la fois que les terroristes ont réussi à « faire monter » la tension dans le pays et que le pouvoir a réagi vigoureusement aux attaques dont il était victime.

Interrogé samedi par la R.T.B.F. sur les résultats de « l'opération Mammouth », le ministre de la Justice Jean Gol a reconnu que « le but de l'opération n'a pas été atteint du premier coup », précisant quand même que « nous sommes aujourd'hui plus près du but qu'hier ».

Face au bilan officiel de la journée de vendredi — 120 perquisitions, aucune arrestation — et sans la confirmation de certaines informations portant sur « des découvertes intéressantes », on s'interroge quand même sur les progrès réalisés par l'enquête...

A propos de la découverte d'un stock d'armes, de munitions et d'explosifs, vendredi, à Faymonville, dans la région de Butgenbach, notons que la gendarmerie d'Eupen a précisé que cette découverte n'avait aucun rapport avec l'opération « Mammouth ». En fait, elle pourrait bien mener à la découverte d'une organisation terroriste inconnue... mais rien ne permet d'exclure qu'il s'agit des « Cellules communistes combattantes ».

Dans ces conditions, il apparaît évident que l'« opération Mammouth » — si elle a permis un éventuel petit progrès d'enquête — a surtout eu pour effet le rafraîchissement de la documen-

tation policière sur les mouvements d'extrême gauche et la manifestation publique de la volonté d'un Etat qui a réagi vigoureusement aux attaques dont il était victime.

## Une dure réplique à redouter

Ces constatations ont entraîné à leur tour la réaction de nombreuses organisations de gauche dénonçant « les buts et le caractère manifestement anti-démocratique » des opérations policières de vendredi. Dans ce contexte on ne peut s'empêcher de croire que les terroristes des C.C.C. ont au moins atteint un de leurs

but : l'accroissement de la tension.

Il reste cependant à craindre aussi une violente réplique de ceux qui sont responsables de cette tactique et qui ont expliqué à de multiples reprises, dans leurs lettres de revendication, qu'ils entendent agir « dans un contexte de guerre à l'Etat bourgeois », ce qui permet de supposer une contre-attaque après l'« opération Mammouth ». Une contre-attaque qui pourrait être d'autant plus aisée que les Cellules communistes combattantes ne semblent pas même avoir été touchées par l'opération policière de vendredi.

Le week-end dernier, à Paris, des membres d'Action directe ont d'ailleurs clairement illustré cette stratégie en procédant à deux attentats répondant à la longue incarcération de cinq chefs de file du mouvement terroriste.

ALAIN GUILLAUME  
et RENÉ HAQUIN.

Erratum : Un « lapsus dactylographique » nous a fait écrire, dans de précédentes éditions, que des textes saisis à Tubize et portant revendication de deux attentats des C.C.C. étaient signés Action directe. Ces textes portaient, bien sûr, la signature « Cellules communistes combattantes ».

## Terrorisme et libertés : 23.11.84 une pétition anti-Mammouth

Indignés par l'opération « Mammouth » — déclenchée après la vague d'attentats perpétrés par les « Cellules communistes combattantes » —, un groupe d'étudiants de l'U.L.B. ont décidé de présenter à leurs professeurs une pétition s'inquiétant de l'interprétation des lois qui s'est manifestée à la faveur des récentes perquisitions.

Signée par près de septante professeurs de l'U.L.B. et de l'I.S.T.I. (parmi lesquels plu-

sieurs éminents professeurs de droit), cette pétition a été adressée au ministre de la Justice il y a quelques jours.

Après avoir noté que les perquisitions de l'opération « Mammouth » n'ont permis aucune mise en détention préventive, même pour complicité, les auteurs de la lettre ouverte à Jean Gol s'inquiètent d'entendre le ministre de la Justice justifier les perquisitions de Mammouth par des indices... puis par des soupçons d'indulgence « malaisément discernables du délit d'opinion ».

Et les signataires de cette lettre de conclure : « Si, sans préjudice des immunités parlementaires et diplomatiques, les lois permettent les perquisitions en tous lieux, il faut considérer, dans un Etat de droit, comme contraire à l'esprit de la loi, à la déontologie du ministère public et à l'idéal de liberté que vous dites soutenir, d'ordonner, en l'absence d'indices, des perquisitions chez des personnes soupçonnées d'être « indulgentes » envers d'autres. »

Al. G.